



# Assemblée générale annuelle

## Jeudi 20 avril 2017

### Château Joliette

## Projet d'ordre du jour

- |          |  |
|----------|--|
| 19 h 00  | Accueil  |
| 19 h 30* | 1. Ouverture et avis de convocation  |
|          | 2. Ordre du jour   |
|          | 3. Règles de procédure   |
|          | 4. Procès-verbal de l'AGA du 18 avril 2016   |
| 20 h 00  | 5. <b>Message du président, M. Marcel Papin</b><br>et présentation des invités   |
| 20 h 20  | 6. <b>Rapport des activités 2016-2017</b><br>par Gilbert Nicole, directeur régional, et par les porteurs de dossiers       |
| 21 h 00  | 7. <b>Rapport financier 2016</b> , par M. Paul Comtois, CPA  |
| 21 h 10  | 8. <b>Remise de la mention <i>Claude Rivest</i></b> , par Mme Diane Joly,<br>présidente du Collectif de formation agricole |
| 21 h 15  | 9. Engagement de l'auditeur des états financiers 2017  |
| 21 h 20  | 10. <b>Mot du président de l'UPA, M. Marcel Groleau</b>  |
| 21 h 50  | 11. Période de questions et d'échange  |
| 22 h 00  | 12. Agenda   |
|          | 13. Divers   |
|          | 14. Évaluation   |
| 22 h 30* | 15. Levée  |

\* Tirage de prix de présence à l'ouverture et à la levée

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DE MARCEL GROLEAU, PRÉSIDENT UPA.....	4
MOT DE MARCEL PAPIN, PRÉSIDENT UPA .....	5
MOT DE GILBERT NICOLE, DIRECTEUR RÉGIONAL.....	6
RÈGLES DE PROCÉDURE .....	8
INSTANCES 2016-2017.....	9
DOSSIERS 2016-2017 .....	14
EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION.....	43
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	45

# UNE ANNÉE 2017 BIEN CHARGÉE !



## MARCEL GROLEAU, PRÉSIDENT DE L'UPA

*L'année 2016 a été celle des rapprochements, des alliances et des mobilisations. Le plaidoyer de l'Union et du Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) pour une stratégie québécoise de l'agroalimentaire, en toute fin d'année 2015, a permis la tenue d'un premier Grand Rendez-vous des décideurs du bioalimentaire, en septembre dernier. À cette occasion, l'Union, le CTAQ et les représentants de 15 organisations majeures ont dégagé des priorités communes et d'autres rencontres se préparent.*

*En février, devant l'Assemblée nationale, plus de 1 200 producteurs ont dénoncé le rapport Gagné sur l'industrie acéricole québécoise, dont les recommandations auraient eu pour effet de déstabiliser une industrie en plein essor. Grâce à la mobilisation de tous les intervenants de la filière acéricole, le ministre n'a pu y donner suite. L'octroi de cinq millions de nouvelles entailles, en juin, a redonné confiance aux acériculteurs et à l'industrie, qui pourront ainsi poursuivre le développement de nouveaux marchés.*

*Au printemps, l'Union et la Coalition G05 ont multiplié leurs efforts pour dénoncer l'importation de lait diafiltré et le laxisme au regard du contrôle des frontières. Le 1<sup>er</sup> juin, plus de 2 500 producteurs ont convergé vers Ottawa, rappelant aux élus combien la gestion de l'offre est essentielle pour l'avenir de nos fermes et pressant le gouvernement d'agir.*

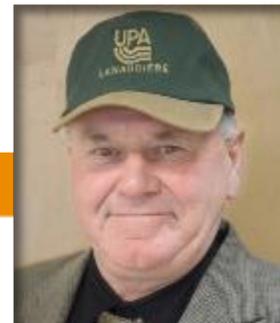
*En cours d'année, des groupes de producteurs ont eu à faire un choix déchirant entre le programme ASRA et les programmes AGRI; un choix qui n'en était pas un dans les secteurs du soya, du maïs et de la pomme de terre. Il s'agit d'un recul important, car ces producteurs doivent dorénavant assumer une part disproportionnée des risques.*

*Sans consultation, Québec a annoncé en mars des changements importants au Programme de crédit de taxes foncières agricoles. Les analyses de l'Union, validées par une firme indépendante, ont démontré qu'une très grande majorité d'agriculteurs verraient leur compte de taxes foncières augmenter de façon substantielle. Au terme d'une importante mobilisation, le gouvernement du Québec a finalement annoncé l'annulation de cette réforme. Il s'agit d'une grande victoire pour les producteurs agricoles québécois.*

*L'année 2017 s'annonce toute aussi chargée. Au mois de mai, l'Union participera à la troisième rencontre préparatoire devant mener, au mois de novembre, au Sommet sur l'alimentation. Ce Sommet mènera à son tour au dépôt, en 2018, de la future Politique bioalimentaire du Québec.*

*La nomination, en janvier dernier, de Laurent Lessard à titre de ministre de l'Agriculture facilitera les échanges dans un contexte où des décisions importantes doivent être prises rapidement. Le secteur agricole du Québec pourrait hausser sa production de 30 % au cours de la prochaine décennie et créer 21 000 nouveaux emplois, selon une récente étude de la firme ÉcoRessources. Si les bons outils et les investissements sont au rendez-vous, les secteurs agricoles et agroalimentaires sont bien positionnés pour contribuer à la relance de l'économie québécoise.*

# ENSEMBLE POUR UNE AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE, RICHE ET DIVERSIFIÉE



## MARCEL PAPIN, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

*C'est avec une grande satisfaction que je vous invite à consulter notre rapport des activités et des résultats, lequel illustre un modeste aperçu des réalisations de la Fédération, accomplies en collaboration avec nos irremplaçables syndicats locaux, avec nos valeureux syndicats spécialisés, avec notre indispensable Confédération de l'UPA ou encore avec nos fidèles partenaires locaux et régionaux.*

*Comme vous pourrez le constater, les défis ont été nombreux tout au cours de l'année. Aussi, je tiens à remercier très sincèrement les membres du conseil d'administration de leur soutien, de leur disponibilité et de leur engagement à la défense et à la promotion de l'agriculture lanaudoise.*

*De son côté, notre conseil exécutif a manifesté une très grande solidarité et une assiduité digne de mention. Je les en remercie et leur adresse toutes mes félicitations.*

*Au cours de la dernière année, un nombre toujours aussi impressionnant de dossiers a été traité par votre conseil exécutif et votre conseil d'administration dont plusieurs ont touché les enjeux à la fois économiques, agroenvironnementaux et de cohabitation sur notre magnifique territoire agricole.*

*Je tiens à souligner le professionnalisme et le grand dévouement de toute l'équipe d'employés de la Fédération qui nous font honneur et qui se donnent avec dynamisme pour l'avancement de l'agriculture et de la profession agricole de Lanaudière.*

*La prochaine année nous fera vivre un changement important au sein de notre personnel, soit le départ à la retraite de Gilbert Nicole, le 5 mai 2017 après plus de 37 années à la Fédération dont presque toutes comme directeur régional. Merci Gilbert pour tes excellents et loyaux services! Et la meilleure des chances et mes félicitations à Andréanne Aumont qui sera la première femme à devenir directrice régionale de l'UPA de Lanaudière à compter du 8 mai 2017. Avec notre appui soutenu, elle saura nous accompagner fièrement et efficacement comme elle l'a fait depuis son embauche à la Fédération, le 22 septembre 2003.*

*Je me dois enfin de souligner l'implication, la solidarité et la confiance manifestées par les leaders et partenaires du milieu, tant à l'égard de la profession agricole qu'envers le formidable potentiel bioalimentaire lanaudois.*

*C'est avec un enthousiasme renouvelé que j'entreprends une quatrième année à la barre de la Fédération. Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez et de votre appui indéfectible qui reflète celui des productrices et producteurs envers leur Union. C'est tous et toutes ensemble, les coudes serrés, que nous sommes plus à même de défendre nos intérêts et notre mode de vie pour mieux relever ce grand défi qui est le nôtre et celui des citoyens : le maintien d'une agriculture familiale durable, riche et diversifiée dans Lanaudière!...*

# L'HEURE D'UN AU REVOIR

## GILBERT NICOLE, DIRECTEUR RÉGIONAL



*Le 17 septembre 1979, c'est avec fierté et fébrilité que j'ai commencé à travailler pour la Fédération de l'UPA de Lanaudière, première fédération régionale fondée au Québec le 24 juillet 1929, après la fondation de l'UCC le 2 octobre 1924. Votre fédération fêtait alors ses noces d'or, mais ne roulait pas sur l'or!*

*Originaire de Montmagny, je me « déracinais » d'une famille agricole de 10 enfants. Mes neuf frères et sœurs avaient alors cédé la place à neuf syndicats locaux et à 12 syndicats spécialisés, regroupant au-delà de 3 000 productrices et producteurs.*

*Engagé à mes débuts comme directeur du Service de mise en marché, j'ai été soutenu et guidé par huit solides « tuteurs », soit les présidents des huit syndicats spécialisés dont je devenais le secrétaire (acéricole, bovin, fruits et légumes, grains, œufs, pommes de terre, porc et volaille). Je me suis ensuite graduellement et profondément « enraciné » dans la grande et accueillante famille de l'UPA après avoir accepté les fonctions de directeur régional et secrétaire de la Fédération le 25 août 1980, fonctions que je quitterai le 5 mai 2017.*

*Permettez-moi de vous exprimer que de travailler pour l'Union des producteurs agricoles fut à la fois un privilège et un grand honneur qui me vient du profond respect que j'ai envers toutes les générations de familles agricoles, anciennes, actuelles et futures.*

*Privilège et honneur d'avoir été pendant plus de 37 ans un des ouvriers d'un vaste et prestigieux chantier collectif en permanente ébullition et en constante évolution.*

*Je vous avoue que 37 années, c'est très vite passé, surtout quand on accomplit un travail qu'on aime et auquel on croit, quand on travaille dans un domaine qu'on aime, et surtout quand on travaille avec des personnes qu'on aime et qu'on admire.*

*Ici, je m'adresse à vous, fiers productrices et producteurs de Lanaudière que j'ai l'immense plaisir de côtoyer depuis mes débuts, je m'adresse à vous dévoués administratrices et administrateurs, militantes et militants des syndicats locaux et spécialisés et de la Fédération qui m'avez toujours été d'une grande inspiration.*

*Je m'adresse aussi à vos anciens et visionnaires présidents avec qui j'ai eu un lien de travail privilégié, soit M. Bernard Duval, qui m'a embauché et a accompagné mes premiers pas, le regretté M. Réjean Payette, Mme Annette Coutu, M. Gilbert Mathieu et votre actuel et fougueux président, M. Marcel Papin. Des personnages extraordinaires, des personnalités cependant fort différentes, mais partageant les mêmes idéaux à l'égard du mieux-être des familles agricoles de la région et du Québec.*

*Je m'adresse également aux dirigeants et employés de nos nombreux partenaires locaux et régionaux du domaine public ou privé, qui ont collaboré assidûment au maintien de solides liens de concertation favorisant le développement durable et harmonieux de l'agriculture et de la ruralité lanaudoises.*

*Parmi ceux-ci, j'ai eu le très heureux privilège de fréquenter plus étroitement les employés des organismes hébergés et regroupés dans l'édifice de la fédération, tous pleinement dévoués à l'avancement de l'agriculture, de la foresterie et du bioalimentaire de la région.*

*Et bien sûr, je m'adresse à ceux que j'ai côtoyés quotidiennement, d'hier à aujourd'hui, soit la joyeuse et dynamique équipe d'employés de la Fédération, des partenaires de travail loyaux, extrêmement dévoués, aux compétences et champs d'expériences riches et diversifiés, ayant toujours à cœur la défense efficace des intérêts de la profession agricole. Sans oublier notre très attentionné concierge (et son équipe), fidèle au poste au cours des 30 dernières années et qui prend sa retraite le 21 avril 2017.*

*Je m'adresse enfin aux premiers dirigeants et permanents de la Confédération de l'UPA, de la rue Viger au boulevard Rolland Therrien, qui m'ont accordé leur confiance et appui durant toutes ces années, avec une pensée très spéciale à mes ex et actuels collègues directeurs régionaux dont les rencontres et collaborations ont toujours été une précieuse source d'échanges d'idées et de solidarités interrégionales.*

*Je ne peux passer sous silence la merveilleuse complicité et la solidarité sans faille de mon épouse, Claire Jodoin, et celles de nos deux grands enfants, Alexandre et Laurence, sans qui cette extraordinaire aventure humaine et collective n'aurait pas été possible.*

*Être directeur régional de l'UPA de Lanaudière fut le plus grand honneur de ma vie. J'espère avoir été à la hauteur de vos attentes et je demeure assuré que votre Fédération et votre Union demeureront toujours source de fierté et d'unité, bien au-delà de leur 100<sup>e</sup> anniversaire.*

*Au revoir chers amis de l'agriculture, de la forêt et de l'Union!...*



*« Aussi contradictoire que cela puisse paraître, ce lieu où j'ai mis tant d'énergie à me donner des racines ne m'enseigne-t-il pas au fond, à longueur d'année, que je ne suis que de passage? Dans un tel contexte, ne faut-il pas faire les choses pour soi et pour ceux qui nous survivront? Le nomade ne sait-il pas que le lieu de passage est un lieu de partage? Voilà pourquoi, où qu'il se trouve, il s'assure toujours que tout soit en ordre avant son départ. »*

Tiré de : Compagnon de la terre, Cajetan Larochelle, Leméac, 2017

# RÈGLES DE PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DE LA FUPAL (CONGRÈS, AGA OU AUTRES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES)

## 1. Droit de parole et droit de vote

- 1.1 Tous les producteurs agricoles et forestiers ont droit de parole, mais seuls les délégués ont droit de vote.
- 1.2 Le vote se prend à main levée. Toutefois, le vote secret peut être obtenu s'il est réclamé à la majorité des voix exprimées (pour et contre seulement) par les délégués présents (art. 18.2).
- 1.3 Sauf indication contraire, toute décision est prise à la majorité des voix exprimées (pour et contre seulement) par les délégués présents (art. 18.3).
- 1.4 Toute personne qui veut faire une intervention doit :
  - se présenter au micro;
  - attendre que le président d'assemblée lui accorde le droit de parole;
  - s'identifier clairement à chaque fois (nom et syndicat);
  - ne s'adresser qu'au président.
- 1.5 Le proposeur d'une résolution peut prendre la parole le premier. Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parole le dernier sur sa proposition.

## 2. Point d'ordre

Il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur si un membre croit :

- que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger;
- qu'il y a lieu de réprimer le désordre;
- qu'il y a lieu de se plaindre des conditions matérielles du lieu de la réunion ou autres faits analogues;
- qu'une expression imprécise a été employée;
- qu'un argument déplacé a été introduit;
- qu'une règle de procédure a été violée.

## 3. Résolutions sur des sujets non inscrits au projet d'ordre du jour

En référence et en concordance avec le « Code d'éthique des Congrès », le mécanisme suivant est recommandé par le conseil d'administration pour l'adoption de résolutions sur des sujets non inscrits au projet d'ordre du jour de l'assemblée :

- 3.1 Aucune résolution provenant d'un délégué qui parle en son nom personnel ne peut être proposée et votée par l'assemblée. Ceci ne restreint nullement le droit d'un délégué de formuler tous commentaires, remarques,

suggestions, vœux ou souhaits de son propre cru.

- 3.2 Une résolution provenant d'un délégué qui parle au nom de son syndicat peut être déposée sans toutefois être votée par l'assemblée. C'est le conseil d'administration ou le conseil exécutif de la Fédération qui disposera de ladite résolution.
- 3.3 Cependant, s'il est urgent qu'une résolution soit traitée, le syndicat doit faire parvenir par écrit ladite résolution au secrétaire de la Fédération au plus tard à midi le jour ouvrable précédant l'assemblée. Après examen de cette résolution, c'est le conseil exécutif qui décidera si elle sera ajoutée au projet d'ordre du jour. Au moment de l'adoption de l'ordre du jour, les 2/3 des délégués présents doivent se prononcer en faveur de cet ajout, et ce, conformément à l'article 12.2 des règlements généraux de la Fédération.
- 3.4 Dans le cadre des consultations d'automne, si un syndicat s'est fait refuser une résolution par le comité des résolutions, il peut apporter directement la résolution sur le plancher du congrès qui en disposera si la majorité absolue des délégués (pour et contre seulement) consent à la traiter.

## 4. Scrutateurs

- 4.1 Le nombre total de scrutateurs sera déterminé avant chaque réunion. Le nombre total de scrutateurs peut varier de deux à 12, selon le type de vote (main levée ou secret), selon le nombre de voteurs présents et selon la disposition de la salle.
- 4.2 Les délégués nomment les scrutateurs pour procéder, si nécessaire, au décompte des votes dont :
  - Quatre (4) scrutateurs choisis parmi les employés de la Fédération régionale (recommandation : Claude Laflamme, Dominique Ste-Marie, Jean-François Aumont, Andréanne Aumont).
  - De quatre (4) à huit (8) scrutateurs choisis parmi les invités (sans droit de vote), lesquels seront nommés seulement lors d'élection ou si un vote secret est demandé.

C.A. FUPAL - 1<sup>er</sup> décembre 1995

C.A. FUPAL - 27 mars 2007 (version refondue)

C.A. FUPAL - 8 octobre 2009 (amendements)

C.A. FUPAL - 9 octobre 2012 (amendé en concordance avec le nouveau règlement général)

# INSTANCES 2016-2017

## 1 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle et le congrès régional qui se tient une fois aux deux ans constituent les principales instances décisionnelles de la Fédération de l'UPA de Lanaudière. Ces deux activités sont l'occasion pour les délégués des syndicats affiliés de faire valoir les droits, opinions et attentes de l'ensemble des productrices et des producteurs agricoles de la région.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le lundi 18 avril 2016. Il n'y a pas eu de congrès régional en 2016. Cet événement a été remplacé par une assemblée d'information qui s'est tenue le mercredi 18 janvier 2017.

## 2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'instance chargée d'assurer la réalisation des mandats confiés à la Fédération lors de son assemblée générale et de son congrès. Le conseil d'administration a aussi comme fonction de se prononcer sur les grands dossiers qui peuvent avoir une incidence majeure sur le développement de l'agriculture.

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises.

	2016	2017
	22 avril	20 février
	13 septembre	31 mars
	11 octobre	
	25 novembre	

### PRÉSENCES DES ADMINISTRATEURS (OU SUBSTITUTS) AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Syndicats affiliés	Présences	Administrateur	Substitut
Syndicats locaux	Achigan-Montcalm	6/6	Réjean Allard (P)	Diane Joly (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	L'Assomption-Les Moulins	6/6	Stéphane Sansfaçon (P)	Pascal Mathieu (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Autray	6/6	Michel Désy (P)	Michel Fafard (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Kildare Lanaudière	6/6	Luc Pagé (P)	Claude Renaud (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Nord	6/6	Vital Deschênes (P)	Marcel Beauséjour (1 <sup>er</sup> v.-p.)
Syndicats spécialisés	Acéricole	2/6	Rolland Urbain (P)	Guy Breault (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Agneaux et moutons	5/6	Stéphane Boucher (P)	France Chevrette (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Agricultrices	4/6	Marie-Ève Rivest (P)	Vicky Robichaud (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Apiculteurs	2/6	Cyril Lapeyrie (P)	Jonathan Lessard (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Bois	1/6	André Saulnier (adm.)	
	Bovins	6/6	Michel Fafard (2 <sup>e</sup> v.-p.)	André Ricard (P)
	Grains	3/6	Michel Forget (1 <sup>er</sup> v.-p.)	Denis Champagne (2 <sup>e</sup> v.-p.)
	Fruits et légumes	3/6	Pascal Forest (P)	Claude Rivest (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Lait	6/6	Jacques Lafortune (1 <sup>er</sup> v.-p.)	Gilbert Perreault (P)
	Maraîchers	2/6	Dominique Duval (rep.)	Michel Pichette (rep.)
	Oeufs	5/6	François Simard (1 <sup>er</sup> v.-p.)	Line Métayer (2 <sup>e</sup> v.-p.)
	Oeufs d'incubation	4/6	Gyslain Loyer (P)	Martine Laporte (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Pommes de terre	0/6	Francis Desrochers (rep.)	Martin Goyet (rep.)
	Porcs	1/6	Serge Ménard	Renée Henri (1 <sup>er</sup> v.-p.)
	Relève	4/6	Joanie-Lachapelle Trépanier (1 <sup>er</sup> v.-p.)	Yannick Bérard (P)
	Volailles	0/6	Caroline Lépicier (2 <sup>e</sup> v.-p.)	Louise Tellier (adm.)
Président	6/6	Marcel Papin (P)	Michel Désy (1 <sup>er</sup> v.-p.)	

### 3 LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil exécutif est l'instance qui s'assure de l'application des décisions et des orientations de la Fédération et qui est responsable de la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la Fédération.

Depuis la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération, le conseil exécutif s'est réuni à 14 occasions, dont trois par conférence téléphonique.

2016	2017
18 avril (après l'AGA)	10 janvier (conf. tél.)
22 avril (après le C.A.)	3 février
29 avril (conf. tél.)	10 mars
31 mai	31 mars (spécial)
21 juillet	
1 <sup>er</sup> septembre	
30 septembre	
28 octobre	
7 novembre (conf. tél.)	
16 décembre	



De gauche à droite, debout : Luc Pagé, Réjean Allard et Vital Deschênes.  
Assis : Michel Désy, Marcel Papin et Stéphane Sansfaçon

#### AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, LE CONSEIL EXÉCUTIF ÉTAIT COMPOSÉ DE :

Membres d'office		Présences aux C.E.	Substitut (1 <sup>ers</sup> v.-p., sans droit de vote)
<b>Président</b>	<b>M. Marcel Papin</b>	<b>14/14</b>	
<b>1<sup>er</sup> vice-président</b>	<b>M. Michel Désy</b> , président UPA Autray	<b>13/14</b>	<b>M. Michel Fafard (1/14)</b>
<b>2<sup>e</sup> vice-président</b>	<b>M. Stéphane Sansfaçon</b> , président UPA L'Assomption-Les Moulins	<b>12/14</b>	<b>M. Pascal Mathieu (1/14)</b>
<b>4<sup>e</sup> membre</b>	<b>M. Vital Deschênes</b> , président UPA du Nord	<b>12/14</b>	<b>M. Marcel Beauséjour (1/14)</b>
<b>5<sup>e</sup> membre</b>	<b>M. Luc Pagé</b> , président UPA Kildare Lanaudière <b>M. Claude Renaud</b> , président UPA Kildare Lanaudière (depuis le 22 février 2017)	<b>11/12</b> <b>2/2</b>	<b>M. Claude Renaud</b> <b>M. François Simard</b> (depuis le 4 avril 2017)
<b>6<sup>e</sup> membre</b>	<b>M. Réjean Allard</b> , président UPA Achigan-Montcalm	<b>12/14</b>	<b>Mme Diane Joly (2/14)</b>

## 4 LES REPRÉSENTATIONS (AU 31 MARS 2017)

Les, administrateurs et employés de la Fédération représentent la région sur de nombreux comités ou instances, et ce, tant aux niveaux local, régional que provincial.

### 4.1 ÉLUS

<b>M. Marcel Papin, président</b>
Conseil général de l'UPA
Table des présidents des fédérations régionales de l'UPA
Table de travail sur le transfert de ferme et l'établissement
Comité politique de l'UPA pour l'élaboration de l'entente-cadre vs Oléoduc Énergie Est
■ CCA de la CMM
■ Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional du MAPAQ)

<b>M. Michel Désy, 1<sup>er</sup> vice-président et trésorier</b>
Table de l'UPA sur la gestion des oies et problématiques fauniques
Comité ad hoc UPA Lac Saint-Pierre
■ Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), administrateur
■ Expo Rive-Nord, président

<b>M. Stéphane Sansfaçon, 2<sup>e</sup> vice-président</b>
■ Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL), administrateur
■ Comité de liaison – Ligne Hydro-Québec Chamouchouane-Bout-de-l'Île

<b>M. Vital Deschênes, membre du C.E.</b>
■ Table gestion intégrée des ressources du territoire (TGIRT) (ad hoc)
■ Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA), administrateur

<b>M. Luc Pagé, membre du C.E.</b>
Producteur ambassadeur UPA

<b>M. Réjean Allard, membre du C.E.</b>
COGENOR, administrateur

<b>Mme Diane Joly (administratrice)</b>
Producteur ambassadeur UPA
Collectif de formation agricole de Lanaudière, présidente

<b>Mme Pascale Coutu et M Michel Fafard</b>
Producteurs ambassadeurs UPA

<b>M. Gilbert Mathieu, ex-président FUPAL 2010-2014</b>
■ Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière, président
■ COGENOR Lanaudière, administrateur (à titre de producteur membre)

<b>Mme Annette Coutu, ex-présidente FUPAL 1995-2010</b>
■ Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), présidente

<b>M. Clément Allard, ex-membre du C.E. FUPAL 2010-2015</b>
■ Lanaudière Économique – Volet Centre de transfert d'entreprises de Lanaudière (CTE-L), administrateur (et président du regroupement des CREA du Québec)

■ hors UPA

## 4.2 EMPLOYÉS

### **M. Gilbert Nicole, directeur régional**

Table des directeurs régionaux de l'UPA

### **M. Claude Laflamme, directeur régional adjoint et directeur du Service des politiques agricoles et de la commercialisation**

Comité colloque annuel Groupe conseil agricole Lanaudière (GCAL)

- Comité technique d'évaluation des projets collectifs d'Agriconseils

### **Mme Andréanne Aumont, directrice du Service d'aménagement et d'environnement**

Table des responsables en aménagement et environnement de l'UPA

- Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional du MAPAQ)

### **M. Charles Bergeron, coordonnateur en agroenvironnement**

Comité UPA du littoral du Lac St-Pierre  
Comité technique de l'UPA pour l'élaboration de l'entente-cadre vs Oléoduc Énergie Est

- Comité PFNL du CDBL
- Comité technique MRC de D'Autray vs entretien des cours d'eau du littoral
- Comité technique Plan directeur de l'eau (PDE) de la CARA
- CARA (membre de l'exécutif et secrétaire)

### **M. Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole de Lanaudière**

Table des directeurs des centres d'emploi agricole (CEA) de l'UPA

Table TET / CEA

Table Agrijob / CEA

Collectif de formation agricole (CFA)

- Conseil régional des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec), membre
- Forum Ressources externes d'Emploi-Québec

### **Mme Dominique Ste-Marie, directrice du Service des Communications et Vie syndicale, et répondante en Formation agricole**

Table des responsables vie syndicale de l'UPA

Table des responsables des communications externes de l'UPA

Table des responsables de la liste de l'UPA (ad hoc)

Table des répondants en formation agricole (RFA)

- Comité en sécurité alimentaire de la Table des partenaires en développement social, membre

### **M. Jean-François Aumont, agent au Service des Communications et Vie syndicale**

Table des responsables de mise en marché de l'UPA

Table de l'UPA sur la gestion des oies

- Comité agrotourisme du CDBL, membre

### **Mme Jeanne Arsenault, agente de soutien à la liste des producteurs agricole**

Table des responsables de la liste de l'UPA (ad hoc)

### **Mme Annie-Claude Moreau, secrétaire administrative**

- Table de concertation sur la santé psychologique des familles agricoles de Lanaudière

■ hors UPA

## 5 NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE FERMES AU 10 AVRIL 2017

UPA ACHIGAN-MONTCALM			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Saint-Alexis	54	91	94,4 %
Saint-Calixte	6	9	66,7 %
Sainte-Julienne	23	38	95,7 %
Sainte-Marie-Salomé	20	31	95,0 %
Saint-Esprit	66	105	87,9 %
Saint-Jacques	55	83	94,6 %
Saint-Liguori	44	65	95,5 %
Saint-Lin-Laurentides	66	100	93,4 %
Saint-Roch-de-l'Achigan	85	131	89,4 %
Saint-Roch-Ouest	23	41	95,7 %
	<b>442</b>	<b>694</b>	<b>92,3 %</b>

UPA AUTRAY			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Berthierville	28	43	92,9 %
La-Visitation-de-l'Île-Dupas	11	16	90,9 %
Lanoraie	45	68	86,7 %
Lavaltrie	30	44	80,0 %
Mandeville	15	19	93,3 %
Saint-Barthélemy	47	73	<b>100,0 %</b>
Saint-Cléophas-de-Brandon	11	16	90,9 %
Saint-Cuthbert	54	84	96,3 %
Saint-Didace	28	37	89,3 %
Sainte-Élisabeth	62	99	<b>100,0 %</b>
Sainte-Geneviève-de-Berthier	2	3	50,0 %
Saint-Gabriel-de-Brandon	64	85	95,3 %
Saint-Ignace-de-Loyola	13	16	<b>100,0 %</b>
Saint-Norbert	32	51	93,8 %
	<b>442</b>	<b>654</b>	<b>93,7%</b>

UPA KILDARE LANAUDIÈRE			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Crabtree	8	11	<b>100,0 %</b>
Joliette	5	8	<b>100,0 %</b>
Notre-Dame-de-Lourdes	20	29	90,0 %
Notre-Dame-des-Prairies	6	8	50,0 %
Saint-Ambroise-de-Kildare	57	83	94,7 %
Saint-Charles-Borromée	7	10	<b>100,0 %</b>
Sainte-Mélanie	37	55	97,3 %
Saint-Paul	41	58	95,1 %
Saint-Pierre	5	7	<b>100,0 %</b>
Saint-Thomas	49	74	89,8 %
	<b>235</b>	<b>343</b>	<b>93,2 %</b>

UPA L'ASSOMPTION – LES MOULINS			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
L'Assomption	61	90	<b>100,0 %</b>
L'Épiphanie	42	64	97,6 %
Mascouche	58	70	96,6 %
Repentigny	32	45	90,6 %
Saint-Sulpice	20	28	90,0 %
Terrebonne	35	52	97,1 %
	<b>248</b>	<b>349</b>	<b>96,4 %</b>

UPA NORD			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
Chertsey	1	1	<b>100,0 %</b>
Entrelacs	1	1	<b>100,0 %</b>
Notre-Dame-de-la-Merci	5	8	<b>100,0 %</b>
Rawdon	26	36	92,3 %
Saint-Côme	1	2	0,0 %
Saint-Damien	18	24	88,9 %
Saint-Donat	2	3	<b>100,0 %</b>
Sainte-Béatrix	11	17	90,9 %
Sainte-Émelie-de-L'Énergie	4	6	<b>100,0 %</b>
Sainte-Marcelline-de-Kildare	7	10	<b>100,0 %</b>
Saint-Félix-de-Valois	98	140	93,9 %
Saint-Jean-de-Matha	34	51	94,1 %
Saint-Michel-des-Saints	1	2	<b>100,0 %</b>
Saint-Zénon	3	3	66,7 %
	<b>212</b>	<b>304</b>	<b>92,9 %</b>

UPA LANAUDIÈRE			
	FERMES	COTISANTS	MEMBRES
	<b>1 579</b>	<b>2 344</b>	<b>93,5 %</b>

# DOSSIERS 2016-2017

## 1

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### 1.1 DÉCISIONS CPTAQ

#### Décisions rendues

La CPTAQ a rendu 2 336 décisions au cours de son exercice 2015-2016, dont 107 dans Lanaudière. En tout, ce sont sept (7) dossiers d'exclusion qui ont été traités pour un total de 31,2 hectares qui a été exclu de la zone agricole. 14 dossiers visaient l'implantation d'un nouvel usage en zone agricole et ont été autorisés sur une superficie de 9,2 hectares.

La Fédération analyse et intervient dans la plupart des dossiers en se basant sur l'avis des syndicats locaux. Le rapport annuel de la CPTAQ peut être consulté au : [www.cptaq.gouv.qc.ca](http://www.cptaq.gouv.qc.ca)

MRC	EXCLUSION	INCLUSION	NOUVEL USAGE	AGRANDISSEMENT	MORCELLEMENT	AUTRE	TOTAL
	Nombre de décisions rendues % de dossiers autorisés - Superficie autorisée (ha)						
AUTRAY	1 100 % - 1,4	1 0	4 75 % - 0,8	10 60 % - 0,8	5 80 %	16 38 %	37
MONTCALM	0	0	4 75 % - 1,6	10 80 % - 2,3	2 50 %	15 60 %	31
LES MOULINS	0	0	0	1 100 % - 0,3	1 0 %	1 0 %	3
L'ASSOMPTION	0	0	1 100 % - 5,3	0	0	3 100 %	4
JOLIETTE	1 0	0	5 20 % - 1,5	5 100 % - 0,6	0	9 100 %	20
MATAWINIE	5 100 % - 29,8	0	0	4 75 % - 4,4	0	3 100 %	12
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>30</b>	<b>8</b>	<b>47</b>	<b>107</b>

## Application et surveillance de la Loi

Dans le cadre de son mandat, la CPTAQ doit aussi analyser les nombreuses « déclarations de droits » qui lui sont adressées (par exemple : déclarations de droits acquis ou de constructions de résidences de producteurs agricoles au sens de l'art. 40). Elle doit aussi traiter les plaintes qui lui sont soumises.

MRC	DÉCLARATIONS		PLAINTES	
	Nb	Jugées conformes	Nb	Fondées (avec infraction)
AUTRAY	20	19 (95 %)	7	5 (71 %)
MONTCALM	27	25 (93 %)	2	1 (50 %)
LES MOULINS	7	4 (57 %)	4	2 (50 %)
L'ASSOMPTION	14	12 (86 %)	5	4 (80 %)
JOLIETTE	26	24 (92 %)	2	0 (0 %)
MATAWINIE	9	9 (100 %)	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>	<b>93 (90 %)</b>	<b>20</b>	<b>12 (60 %)</b>

## 1.2 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

Le vaste chantier des PDZA continue de mobiliser beaucoup d'énergie de la part des syndicats locaux, de la FUPAL et de l'ensemble des partenaires impliqués.

### 1.2.1 L'ASSOMPTION

Le PDZA de la MRC L'Assomption, adopté depuis le 25 septembre 2013, est rendu à l'étape de la mise en œuvre. Une des actions du PDZA consiste à la création d'une Table de concertation agricole municipale. Les premiers travaux de la Table auront permis de faire le point sur la réglementation municipale pouvant avoir un impact sur la pratique de l'agriculture, dont le coût des permis de construction. En bref, les coûts des permis seront diminués et uniformisés d'une municipalité à l'autre.



Autre action du PDZA qui est travaillée actuellement : le « foncier agricole ». Partant de la prémisse que le taux de location des terres avait grandement augmenté dans la MRC L'Assomption, la MRC a tenté de déterminer si cela était dû à de la spéculation. Divers éléments ont donc été étudiés et les vérifications semblent confirmer qu'il y a bel et bien de la spéculation à certains endroits. Phénomène auquel nous allons continuer de nous attarder dans les années à venir.

## 1.2.2 LES MOULINS

Adopté le 23 novembre 2016, le PDZA de la MRC Les Moulins vient tout juste d'être lancé officiellement lors d'une conférence de presse organisée en marge de l'assemblée générale annuelle de l'UPA L'Assomption-Les Moulins.

Une présentation publique a également été faite à laquelle a participé plusieurs producteurs agricoles, citoyens et élus municipaux. La volonté politique de mettre en œuvre le PDZA semble bien réelle et est fort prometteuse.



MM. Stéphane Berthe, préfet suppléant de la MRC Les Moulins, Guillaume Tremblay, préfet, et Stéphane Sansfaçon, président du Syndicat local de l'UPA. (Photo : Pénélope Clermont, journal La Revue)

## 1.2.3 MATAWINIE

Adopté depuis le 15 juin 2016, le PDZA de la MRC Matawinie n'a pas été lancé publiquement encore, bien que l'aménagiste de la MRC soit venu en discuter avec les producteurs du Syndicat UPA du Nord lors de leur dernière assemblée générale annuelle.



## 1.2.4 AUTRAY, MONTCALM, JOLIETTE

C'est maintenant officiel, la MRC de d'Autray se lancera dans l'aventure PDZA. Pour amorcer le processus, elle compte déposer un projet au MAPAQ qui, via son programme, finance 50 % des coûts de l'élaboration jusqu'à concurrence de 40 000 \$.

Le PDZA de la MRC Montcalm est en cours de redémarrage. Pour sa part, l'intérêt de la MRC Joliette demeure incertain.

## 1.3 SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT

Trois de nos six MRC (L'Assomption, Les Moulins, Montcalm) possèdent un schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur. La MRC L'Assomption ayant même un schéma dit de « troisième génération ». Actuellement, les MRC Joliette, D'Autray et Matawinie sont en processus de révision. Comme à l'habitude, la Fédération, les syndicats locaux suivent ces dossiers de près.

## 1.4 RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Les producteurs sont souvent confrontés (ce fut le cas encore cette année) à des situations de lourdeur administrative ou de réglementation municipale jugée abusive ou mal adaptée à leur réalité. Quand cela survient, la Fédération et les syndicats locaux concernés font les représentations nécessaires auprès des municipalités et/ou MRC afin de tenter de corriger la situation. Qu'il s'agisse par exemple d'un règlement de zonage, d'abattage d'arbres ou de nuisance (bruit, poussières), les producteurs qui se questionnent ou se croient lésés sont invités à contacter leur syndicat local qui entamera le processus de vérification. (Voir 3.3 : L'UPA du Nord, à la rencontre des producteurs de St-Félix-de-Valois.)

## 1.5 PROJETS D'AÉRODROMES À MASCOUCHE ET ST-CUTHBERT

La fédération régionale et les syndicats UPA L'Assomption-Les Moulins et UPA Autray ont réalisé de nombreuses actions de mobilisation pour les projets d'aéroport à Mascouche et à St-Cuthbert (alliances stratégiques, lettres, demandes de rencontres, manifestations, communiqués, conférences de presse, diffusion de pétition, etc.).

En bref, nous demandons au ministre fédéral des Transports de modifier la Loi sur l'aéronautique afin qu'elle reconnaisse les pouvoirs constitutionnels des législatures provinciales en matière d'aménagement du territoire et de protection du territoire et des activités agricoles.



## 1.6 LIGNE HYDRO-QUÉBEC CHAMOUCOUANE-BOUT-DE-L'ÎLE : RUPAC

Le 19 janvier 2016, la Fédération de l'UPA Lanaudière et Hydro-Québec procédait à l'embauche de deux représentants de l'UPA au chantier (RUPAC), soit MM. Benoit Couture et Denis Routhier, tous deux de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière (ARMVFPL), et ce, pour toute la durée des travaux de construction du projet de construction de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île. Les bureaux de M. Couture et Routhier sont situés dans l'édifice de la Fédération régionale.



Ces représentants ont été engagés pour assurer un lien supplémentaire entre les producteurs agricoles/propriétaires forestiers et Hydro-Québec, de même que pour l'application de l'Entente HQ-UPA. Depuis leur embauche, ces derniers ont cumulé tout près de 400 heures de travail : rencontre avec les producteurs, visite-terrain, réponse aux questions des producteurs, dépannage pour mise en marché du bois, etc. En date de l'assemblée générale annuelle, une part importante du déboisement est réalisée. La partie construction devrait d'ailleurs débuter très bientôt. Une relation d'étroites collaborations avec les RUPAC a permis, non seulement d'être bien au fait des avancées des travaux, mais également d'intervenir rapidement et correctement dans certains dossiers.

## 1.7 OLÉODUC ÉNERGIE EST (TRANSCANADA PIPELINES)

Ce dossier (heureusement) n'a pas beaucoup évolué au cours de l'année. Le mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a été aboli, annulant du coup les audiences auxquelles nous devons participer.

Concernant l'Office national de l'Énergie, les trois membres du comité qui avait précédemment été formé se sont récusés à la suite de requêtes alléguant l'existence d'une crainte raisonnable de partialité. Un nouveau comité a été formé, et toutes les décisions antérieures ont été annulées de sorte que tout est à recommencer.

La Fédération et les syndicats locaux concernés continuent de suivre le dossier, de même que les actions du Comité vigilance hydrocarbures.



Photo Le Devoir

## 1.8 VOIE DE CONTOURNEMENT À ST-LIN–LAURENTIDES

À la demande de certains producteurs agricoles concernés et du Syndicat UPA Achigan-Montcalm, la Fédération a interpellé le ministère des Transports du Québec (MTQ) dans ce dossier qui stagne depuis de très nombreuses années. Le but était de demander au MTQ d'étudier l'option « élargissement de la rue St-Isidore » de manière exhaustive, étoffée et chiffrée. Au bout de plusieurs mois, la Fédération a finalement obtenu une réponse plutôt insatisfaisante indiquant que cette option a été écartée à la suite d'une étude d'impact et que, pour ces raisons, une étude plus approfondie ne serait pas pertinente.

Étant donné que le milieu agricole reconnaît la problématique entourant le manque de fluidité de la circulation routière sur la rue St-Isidore, et que l'ensemble des citoyens, producteurs agricoles ou non, en font les frais depuis trop longtemps, le syndicat local a tenu une rencontre avec la Ville de St-Lin–Laurentides pour discuter comment travailler ensemble à des solutions et faire en sorte que la fluidité dans ce secteur soit considérée une priorité de travail urgente par le ministère des Transports.



## 1.9 PROGRAMME D'EFFAROUCHEMENT DES OISEAUX MIGRATEURS EN MILIEU AGRICOLE

Chaque printemps, la Fédération offre un service d'effarouchement des oiseaux migrateurs (oies blanches et bernaches (outardes), lorsqu'il y a des risques pour les cultures, au moment de la reprise de la végétation ou lors des semis. Pour l'année 2016, les activités d'effarouchement ont débuté le 20 avril pour se terminer le 18 mai, avec une contribution toujours plus importante des producteurs agricoles sur le terrain. Au total, neuf producteurs ont contacté la FUPAL en indiquant effaroucher eux-mêmes, ce qui contribue de manière non négligeable aux efforts déployés par la région face à cette problématique.



*Envolée d'oies des neiges, Saint-Barthélemy*

Rappelons qu'en mars 2015, une vaste consultation avait été mise sur pied afin de bien cerner les problématiques sur le terrain et de nous assurer que nous répondions adéquatement aux besoins. Sur 1 157 entreprises agricoles consultées (territoire de 35 municipalités potentiellement concernées par la problématique des oiseaux migrateurs), 53 questionnaires de sondage ont été recueillis. La principale conclusion : ce service devrait être davantage publicisé.

Face à ce constat, à la fin avril 2016, un envoi postal avec toute l'information a été transmis, de manière ciblée, à la liste à jour des producteurs inscrits au service. Les résultats du sondage ont été discutés avec l'équipe d'effarouchement et une banque de données sur les partenariats chasseurs-agriculteurs a été mise sur pied.

### **Pour minimiser les dommages aux cultures**

Pour signaler la présence d'oiseaux indésirables sur leurs terres, les producteurs agricoles situés dans la MRC d'Autray pourront communiquer avec M. Michel Demouy au 450 271-5348. Ceux situés dans les autres MRC pourront communiquer avec M. Henri-Paul Roy au 450 271-2884.

Le financement de ces activités est assuré par le *Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole*, issu de l'accord Cultivons l'avenir 2 des gouvernements du Canada et du Québec.

**Cultivons l'avenir 2**  
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

**Canada**

**Québec**

## 2.1 PUITES MUNICIPAUX

Le *Guide sur les principes d'atténuation et de compensation des activités agricoles relativement aux installations de prélèvement d'eau* qui remplace le *Guide sur les principes d'indemnisation des producteurs agricoles relativement aux puits municipaux*, publié en mai 2006 par le MAMOT, est disponible en ligne depuis mars 2017.



Le fruit d'un partenariat regroupant des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de l'Union des producteurs agricoles (UPA), le guide a pour but de permettre de saines discussions entre, d'une part, les entreprises agricoles impactées par les mesures imposées par le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)*, et d'autre part les municipalités qui, au regard du même règlement et de la sécurité de la population qu'elles desservent, doivent mettre en place des mesures de protection de leurs prélèvements d'eau. À terme, l'exercice doit non seulement permettre de reconnaître les contraintes imposées à la pratique agricole, mais également d'évaluer les compensations applicables en pareilles circonstances.

Au cours de la dernière année, la Fédération s'est impliquée tout particulièrement sur un dossier d'entreprise impactée par la présence de puits municipaux. L'objectif de cette « prise en charge » d'un dossier se voulait une occasion, pour la Fédération, d'acquérir une meilleure connaissance du guide et d'apprécier l'opérationnalité des dispositions prévues appliquées à un cas réel. Cette démarche a également permis de soulever le retard gouvernemental en regard de la mise en place d'un programme de soutien technique, mais surtout financier, lequel programme avait d'ailleurs été annoncé dès juillet 2014. Une somme de 37 M\$ a enfin été annoncée dans le budget 2017 du Québec.

## 2.2 OPÉRATIONS BANDES RIVERAINES



En mars 2017, La Confédération de l'UPA, en collaboration avec les fédérations régionales et les syndicats locaux, a inauguré la mise en place d'un site Web dédié exclusivement à la bande riveraine en milieu agricole. Les producteurs agricoles pourront y trouver une foule d'informations pertinentes, notamment les avantages associés à la présence d'une bande riveraine, les modalités réglementaires, les permis à obtenir lors de travaux en rive, des trucs à savoir pour son aménagement, sa protection et son entretien, ou même comment mesurer sa bande riveraine.

De plus, vous devriez y trouver de l'information concernant certaines initiatives régionales, des projets « à succès » initiés et réalisés par des producteurs agricoles. Les producteurs qui souhaitent en apprendre davantage peuvent le faire en se rendant sur le site internet à l'adresse suivante: [www.bandesriveraines.quebec](http://www.bandesriveraines.quebec).

## 2.3 LITTORAL DU LAC ST-PIERRE

Au rapport d'activité de 2015, nous vous mentionnions que jamais la problématique environnementale particulière du lac St-Pierre (LSP) n'avait autant retenu l'attention des autorités concernées que depuis 2015. Cette tendance s'est observée tout au long de 2016, une année chargée s'il en est une :

- Tenue du 2<sup>e</sup> Forum sur le LSP organisé par la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre (TRCLSP), celui-ci sous le thème *La qualité de l'eau au lac St-Pierre*;



- Dépôt par la TCR du rapport du Comité sur la gestion du littoral et des pratiques agricoles au gouvernement. Rappelons que ce comité avait été mis en place en octobre 2015 par la TRCLSP. Ce comité avait le mandat d'élaborer et de planifier la mise en œuvre d'un plan d'action concerté visant la protection et la restauration des écosystèmes du littoral du lac Saint-Pierre, et ce, dans une perspective de cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et les fonctions naturelles du territoire;
- Élaboration du Plan d'intervention de l'UPA au lac Saint-Pierre;
- Tenue de deux rencontres d'information (Lanaudière-Mauricie et Montérégie-Centre-du-Québec) à l'attention des producteurs qui cultivent dans le littoral (Plan d'action de la TCR et de l'UPA).



Régionalement, et en parallèle des travaux de la TCR, la FUPAL poursuit son implication auprès des partenaires concernés pour que se réalise l'entretien des cours d'eau en zone littorale au bénéfice des producteurs agricoles qui y cultivent. Rappelons que les enjeux relatifs à l'entretien des cours d'eau en zone littorale imposent des approches particulières et autrement plus complexes qu'en zone hors littoral. Nous croyons que l'élaboration d'un avis faunique standardisé devrait permettre :

- 1) d'accélérer les délais relatifs aux autorisations nécessaires lors des demandes d'entretien de cours d'eau en zone littorale,
- 2) de créer une équité entre les producteurs des différents cours d'eau lors de la mise en place d'aménagements fauniques.

## 2.4 L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU : TOUJOURS ET ENCORE D'ACTUALITÉ

En ce qui concerne les questions d'entretien de cours d'eau, s'il est vrai que l'année 2016 s'inscrit de façon importante dans la continuité des années précédentes, il serait injuste de dire qu'aucune avancée n'a été faite dans ce domaine. De fait, les MRC Lanaudoises sont plus nombreuses que jamais à s'être dotées d'une ressource compétente en la matière, en l'occurrence un responsable des cours d'eau (ingénieur ou non). Nous sommes d'avis que cette situation devrait permettre des actions plus rapides lors de demandes d'entretien faites par des entreprises agricoles.

De même, dans le cadre de l'élaboration des PDZA, plusieurs MRC ont ciblé l'entretien des cours d'eau en milieu agricole comme étant un élément à prioriser. De façon plus concrète, la Fédération a fait parvenir à l'ensemble des entreprises agricoles de la région un dépliant concernant l'entretien des cours d'eau. Enfin, la Fédération est intervenue dans des dossiers de cours d'eau, et ce, spécifiquement en regard de la répartition des coûts.



## 2.5 RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

La Fédération suit de près l'évolution de la réglementation environnementale et est souvent appelée à répondre à des questionnements des producteurs en ce domaine. Plusieurs lois et règlements ont été modifiés ou sont sujets à changements dans un avenir proche (Loi sur les milieux humides, Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), Règlement sur les exploitations agricoles (REA), Règlement sur les déclarations des prélèvements d'eau (RDPE), Loi sur les pesticides, etc.).

# 3

## COMMUNICATION, VIE SYNDICALE ET FORMATION

### 3.1 LISTE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Cotisations et membership en date du 10 avril 2017

SYNDICAT	NOMBRE DE FERMES	NOMBRE DE COTISANTS	% DE FERMES MEMBRES
Achigan-Montcalm	442	694	92,3 %
Autray	442	654	93,7 %
Kildare Lanaudière	235	343	93,2 %
L'Assomption-Les Moulins	248	349	96,4 %
Nord	212	304	92,9 %
Fédération Lanaudière	1 579	2 344	93,5 %
Confédération	28 442	42 106	93,2 %

#### Perception

Le taux de perception des cotisations 2016 de la Fédération est de 98,4 %, soit légèrement supérieur à la moyenne provinciale de 97,0 %. Le Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins, avec 99,1 %, a le meilleur taux de perception de la région, suivi de près par le Syndicat UPA Autray avec 98,8 %.

#### Mise à jour de la liste des producteurs agricoles

En 2016, il y a eu, pour la Fédération, **57** additions, **61** retraits et **9** modifications de forme juridique.

### 3.2 OPÉRATION « À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS »

L'opération provinciale « À la rencontre des producteurs » a été entamée en février 2014, c'est-à-dire il y a un peu plus de trois ans. L'opération avait pour but de rencontrer l'ensemble des producteurs du territoire afin de connaître les préoccupations, les points de vue et les besoins des producteurs et permettre la mise à jour des dossiers de producteur.

La fédération régionale a établi, au courant de l'automne 2016, l'objectif d'atteindre 75 % des producteurs rencontrés avant le 31 mars 2017. Les administrateurs ont donc redoublé d'efforts afin d'atteindre l'objectif fixé. On peut finalement dire que c'est mission accomplie ! Au 10 avril 2017, 76,3 % des producteurs lanaudois ont mis à jour leur dossier ou ont été rencontrés. Voici le détail par syndicat local, pour la Fédération régionale :

SYNDICAT	NOMBRE DE PRODUCTEURS RENCONTRÉS	% DE PRODUCTEURS RENCONTRÉS	% DE FDU SIGNÉS
Achigan-Montcalm	319 sur 442	72,2 %	66,7 %
Autray	301 sur 442	68,1 %	68,1 %
Kildare Lanaudière	195 sur 235	83,0 %	75,7 %
L'Assomption-Les Moulins	234 sur 248	94,4 %	87,5 %
Nord	156 sur 212	73,6 %	66,0 %
Fédération Lanaudière	1 205 sur 1 579	76,3 %	71,6 %
Confédération			67,2 %

Merci grandement aux administrateurs qui ont offert de leur précieux temps dans ce projet!

### 3.3 L'UPA DU NORD, À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS DE ST-FÉLIX-DE-VALOIS

Le 3 avril dernier, plus d'une soixantaine de participants ont assisté à la soirée de consultation organisée par le Syndicat de l'UPA du Nord à l'intention des producteurs de St-Félix-de-Valois. Plusieurs producteurs avaient porté à l'attention du syndicat local certaines situations, pour lesquelles la réglementation municipale présentait des contraintes à l'agriculture (par exemple, les dômes de toile de polyéthylène (abris Harnois) qui sont actuellement interdits par la municipalité, et ce, même en zone agricole).



Cette rencontre donnait également suite à une consultation publique tenue la semaine précédente par la municipalité concernant une modification de zonage, laquelle viendrait limiter les activités agricoles dans un secteur visé pour un développement résidentiel, à proximité de puits municipaux.

Exigences pour les permis de construction, qualité de l'approvisionnement en eau et règlement de zonage municipal : les participants ont pu exprimer leurs commentaires, requêtes et questions. Les administrateurs de l'UPA du Nord, en collaboration avec la fédération régionale, feront le suivi des points soulevés auprès de la municipalité ou de la MRC.

### 3.4 EXPO RIVE-NORD 2016

Tout près de 6 000 personnes ont participé à la 49<sup>e</sup> édition de l'Expo Rive-Nord qui se déroulait du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2016, à l'école secondaire du Havre-Jeunesse, à Ste-Julienne. Outre les installations habituelles comme la mini-ferme, les jeux gonflables, le grand jugement Holstein ou la démonstration de tonte et filage de laine de mouton, l'événement a été également marqué par un concours acéricole et par le traditionnel souper méchoui qui a regroupé près de 400 convives.



La Fédération régionale et plusieurs syndicats se sont à nouveau associés à cette grande fête agricole dans Lanaudière.

### 3.5 BILAN DES PORTES OUVERTES DANS LANAUDIÈRE

Le 11 septembre dernier a eu lieu la 14<sup>e</sup> édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec. À la grandeur du Québec, plus de **144 000** personnes ont participé à cette activité dont près de **40 000** dans la région de Lanaudière afin de visiter l'une ou plusieurs des **24** fermes participantes à l'activité. Devenue un incontournable dans la région, cette journée permet d'en connaître un peu plus sur le métier, les pratiques et le quotidien du métier de producteur agricole.

**Merci aux producteurs hôtes et aux nombreux bénévoles pour votre générosité et votre excellent travail!**



#### LES 24 FERMES HÔTES AUX PORTES OUVERTES 2016

<b>Asinerie L'Âne gardien</b>	Ânes	Ste-Mélanie
<b>Aux Jardins de la bergère</b>	Maraîcher biologique	St-Damien
<b>Bergerie des Neiges</b>	Agneaux et moutons	St-Ambroise
<b>Cabane à sucre Jacques Grégoire</b>	Acéricole	St-Esprit
<b>Domaine des Trois gourmands</b>	Ferme agrotouristique	St-Alexis
<b>Domaine Highland Nasenka</b>	Bovins	L'Assomption
<b>Ferme des filles Morin</b>	Bovins	St-Ambroise
<b>Ferme du Phénix</b>	Cailles, perdrix, faisans, pintades	Ste-Mélanie
<b>Ferme Guy Rivest</b>	Petits fruits, viticole	Rawdon
<b>Ferme Jocelyn Urbain et Gilnor</b>	Bovins	L'Assomption
<b>Ferme l'Oie d'or</b>	Oies, canards, pintades, cailles	St-Gabriel-de-Brandon
<b>Ferme Vallée St-Guillaume</b>	Ovins	St-Jean-de-Matha
<b>Ferme Vallée Verte 1912</b>	Lait et transformation	St-Jean-de-Matha
<b>Geneviève Dumais</b>	Chevaux	Mascouche
<b>La Courgerie</b>	Courges, citrouilles, autres cucurbitacées	Ste-Élisabeth
<b>La Seigneurie des patriotes</b>	Daims, sangliers	L'Assomption
<b>La Terre des bisons</b>	Bisons, wapitis	Rawdon
<b>Miel de Chez-nous</b>	Apicole	Ste-Mélanie
<b>Pépinière Villeneuve</b>	Horticole, serricole, acéricole	L'Assomption
<b>Qui sème récolte</b>	Acéricole, verger, cidre	St-Jean-de-Matha
<b>Vignoble Carone</b>	Vignoble	Lanoraie
<b>Vignoble Le Mernois</b>	Vignoble	St-Thomas
<b>Vignoble Mondor</b>	Vignoble	Lanoraie
<b>Vignoble St-Gabriel</b>	Vignoble	St-Gabriel-de-Brandon

### 3.6 POLITIQUE DE RECONNAISSANCE D'ADMINISTRATEURS ET D'EMPLOYÉS

Depuis quinze ans, la Fédération s'est dotée d'une politique de reconnaissance pour souligner l'implication et la contribution des présidents des syndicats locaux et spécialisés ainsi que des employés de la Fédération régionale. Depuis la dernière assemblée annuelle, six personnes ont été honorées :

**Mme Lise St-Georges, cinq (5) ans,** présidente des Éleveurs de volailles de la Rive-Nord.

**M. Francis Desrochers, dix (10) ans,** président des Producteurs de pommes de terre de Lanaudière.

**M. Luc Pagé, dix (10) ans,** président du Syndicat UPA Kildare Lanaudière.

**Mme Joanne Harvey, dix (10) ans,** actuellement secrétaire administrative et réceptionniste à la FUPAL.

**Mme Nathalie Michaud, vingt-cinq (25) ans,** actuellement agente de mise en marché et de placement à la FUPAL.

**M. Claude Laflamme, trente (30) ans,** actuellement directeur régional adjoint et directeur du Service des Politiques agricoles et de la Commercialisation.



*Pierre Lemieux, Marcel Papin, Luc Pagé, Joanne Harvey, Claude Laflamme, Hélène Benoît et Gilbert Nicole*

### 3.7 RECONNAISSANCES AU CONGRÈS GÉNÉRAL 2016 DE L'UPA

À l'occasion du congrès général, la Confédération souligne également l'engagement des élus qui cumulent 25 ans d'implication au sein de l'organisation. Deux administrateurs ont été honorés :

#### **Mme Huguette Baril**

Au cours des 25 dernières années, elle s'est impliquée au C.A. des Producteurs de lait de Lanaudière, au C.A. de l'UPA du Nord et à celui de la Fédération régionale.

Elle s'est aussi impliquée au développement des services-conseils auprès du Groupe conseil agricole Lanaudière depuis ses débuts.

#### **M. Gilbert Perreault**

Depuis 1991, administrateur au syndicat UPA Kildare-Lanaudière et administrateur aux Producteurs de lait de Lanaudière (dont il assume la présidence depuis 1997).



*Marcel Groleau Gilbert Perreault, Huguette Baril, son conjoint Léo, Marcel Papin, Gilbert Nicole*

### 3.8 L'AGRICULTURE, MON AVENIR ! : VALORISER LA PROFESSION AGRICOLE CHEZ LES JEUNES

Le Carrefour jeunesse-emploi d'Autray-Joliette a développé un projet qui permet à des jeunes souhaitant travailler en agriculture d'intégrer un emploi sur une ferme suite à des stages. Notons que le projet est ouvert à toutes les entreprises de Lanaudière.

*L'Agriculture, mon avenir!* se déroule en deux phases : la première (en groupe) permet à une douzaine de jeunes d'explorer et de travailler dans différents types de productions agricoles. La deuxième phase sert à l'intégration individuelle des jeunes chez un producteur de leur choix.

Une subvention salariale est disponible pour les producteurs qui désirent accueillir les jeunes chez eux.

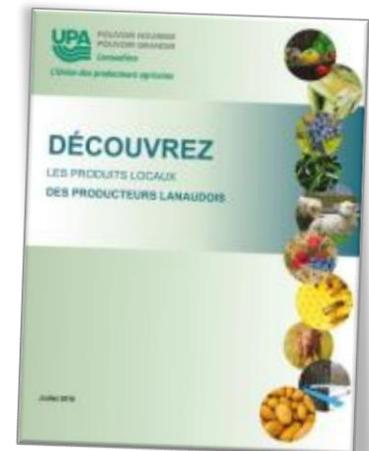
Le 28 février 2017, la FUPAL a contribué au projet en offrant à la cohorte une mini formation sur l'agriculture régionale et sur les services offerts au Centre multiservice agricole, forestier et bioalimentaire de Lanaudière. Un atelier de prévention du Centre d'emploi agricole sera aussi organisé bientôt.



### 3.9 DÉCOUVREZ LES PRODUCTEURS LOCAUX

Suite à l'invitation à toutes les entreprises agricoles de Lanaudière à s'afficher sur un recueil de produits locaux, le répertoire est disponible sur le site web de la FUPAL depuis juillet 2016. En offrant une visibilité aux entreprises, ce document se veut avant tout complémentaire aux outils existants faisant la promotion de l'achat local.

Ce recueil donne donc un aperçu de l'offre de produits disponibles selon les MRC de la région. Assurément, il permettra d'appuyer le travail des syndicats locaux pour la promotion de l'agriculture de proximité. Ce type d'information est en effet souvent demandé, que ce soit dans le cadre des démarches PDZA ou simplement lorsque des consommateurs contactent l'UPA à la recherche de produits.



### 3.10 STAGE UPA DI DANS LANAUDIÈRE EN 2017

À l'été 2017, six délégués provenant de trois pays différents (Haïti, Sénégal et Mali) participeront à un stage technique de 10 semaines sur des fermes lanaudoises. Nous sommes à la recherche de fermes caprines, ovines, bovines, maïs et soya.

N'hésitez pas à appeler à la Fédération si vous souhaitez vivre l'expérience!

### 3.11 DÎNER-GALA 2016 DES AGRICULTRICES DE LANAUDIÈRE

Le 25 septembre 2016 a eu lieu la 19<sup>e</sup> édition du Gala régional des Agricultrices de Lanaudière. Cette année, il s'agissait d'un dîner plutôt que d'un brunch. Environ 75 personnes étaient réunies afin de rendre hommage aux femmes œuvrant en agriculture. Madame Nathalie Kerbrat, de Lachute, s'est vue décerner le titre d'agricultrice de l'année régionalement, mais aussi provincialement.

Trois bourses ont été remises, soit à Mesdames Catherine Deschênes de St-Sulpice, Isabelle Bastien Barrette de Ste-Élisabeth et Carine Thérien de St-Jacques.



*M. Marcel Groleau, Mme Nathalie Kerbrat,  
Mme Raymonde Plamondon, lors du Gala provincial*

Les reconnaissances aux spécialistes féminines en agriculture, qui vise à souligner le travail d'intervenantes du milieu agricole, ont été remises à Mesdames Céline Lafortune, coordonnatrice et conseillère en transfert d'entreprise chez Lanaudière économique et Chantale Grégoire du REGAL.



*Mmes Isabelle Bastien Barrette, Catherine Deschênes, et Carine Thérien*



*Mmes Céline Lafortune et Chantale Grégoire*



### 3.12 ASSEMBLÉE D'INFORMATION UPA LANAUDIÈRE DU 18 JANVIER 2017

Près d'une centaine de personnes, producteurs et partenaires agricoles, ont assisté à l'assemblée d'information organisée par la Fédération de l'UPA Lanaudière, le mercredi 18 janvier 2017 en après-midi. L'année 2016 étant une année de congrès thématique, cette activité remplaçait en quelque sorte les congrès, locaux et régional, qui se tiennent habituellement à l'automne.



Trois conférences étaient au menu : la première par M. Claude Laflamme, directeur des politiques agricoles à la Fédération régionale, a présenté la modification au programme de crédit de taxes et les actions à venir dans ce dossier, notamment un éventuel blocage des sentiers de VHR. La seconde par M. Karel Mayrand, directeur général au Québec de la Fondation David Suzuki, illustre l'impact des changements climatiques sur la financiarisation de nos terres agricoles et les répercussions envisagées sur notre souveraineté alimentaire. Le dernier conférencier, M. Errol Duchaine, ex-journaliste de la Semaine verte, a raconté son lien particulier et son amour pour les productrices et producteurs agricoles en dressant simultanément un portrait de l'évolution et des rôles de l'agriculture au fil des ans. M. Pierre Lemieux, premier vice-président de l'UPA, a clôturé l'assemblée en présentant les principaux dossiers en cours à la Confédération.



### 3.13 « RENDEZ-VOUS NATURE » À MASCOUCHE

Le dimanche 15 mai 2016, la FUPAL était présente pour soutenir le syndicat de l'UPA L'Assomption-Les Moulins au « Rendez-vous Nature », activité grand public sur l'environnement, au Parc du Grand Coteau de Mascouche.

Un kiosque sur l'agriculture a été mis sur pied, où les visiteurs ont été sensibilisés notamment à la problématique du lait diafiltré. Un atelier éducatif pour enfants « De l'herbe au fromage » avec M. Jonathan Lambert, enseignant au primaire a aussi été organisé.

L'agriculture était donc bien visible à cet événement qui répondait à un des objectifs du PDZA de la MRC Les Moulins de faire connaître le milieu agricole aux citoyens. Ce fut aussi l'occasion de faire la promotion de l'activité Portes ouvertes de l'UPA, avec le Centre équestre ÉquiConnexion (Mme Geneviève Dumais) également sur place.



### 3.14 BRUNCH EN TRANSFERT D'ENTREPRISES : LE CHOC DES GÉNÉRATIONS

Le dimanche 20 novembre 2016 avait lieu au Château Joliette le brunch en transfert d'entreprise, organisé par Lanaudière Économique – Transfert d'entreprises et la Relève agricole de Lanaudière. La conférence humoristique de l'auteur et animateur Carol Allain a traité du « choc de générations » : une occasion de comparer et de mieux comprendre les générations baby boomers, des X, des Y et des Z.

Comme chaque année depuis maintenant 11 ans, cette activité est un incontournable permettant aux cédants ou repreneurs, en transfert ou non, de venir chercher des outils pour optimiser leur vie d'entrepreneur et de gestionnaire d'entreprise.



### 3.15 BOURSES EN TECHNIQUES AGRICOLES

Dans le cadre de la remise annuelle des bourses du département des Techniques agricoles du Cégep régional de Lanaudière à Joliette, La Fédération a remis une bourse de 200 \$ à Mme Annie-Pier Dufresne, pour la meilleure revue d'actualité et son travail d'argumentation dans le cours: Économie et politique agricole.



La récipiendaire Mme Annie-Pier Dufresne et M. Marcel Papin

Également, une bourse de 200 \$ soulignant la persévérance à poursuivre une formation en agriculture a été offerte conjointement par la Fédération et La Relève agricole de Lanaudière à M. Maxime Plante.



M. Maxime Plante et M. Yannick Bérard

### 3.16 FORMATION AGRICOLE

Le Collectif de formation agricole de Lanaudière offre aux producteurs des cours de perfectionnement afin d'accroître et de mettre à jour leurs connaissances touchant le monde agricole. Depuis le printemps dernier, le Collectif a donné près de 300 heures de formations.

Le Collectif regroupe autour d'une même table des producteurs et plusieurs partenaires du monde agricole qui ont à cœur la formation comme facteur essentiel pour le développement de l'agriculture.

Grâce à l'implication financière d'Emploi-Québec, d'une enveloppe budgétaire annuelle disponible de 40 000 \$, les formations sont offertes à un prix abordable pour les producteurs agricoles.

### 3.17 CONCOURS DE PHOTOS AGRICOLES

Dans le cadre de la Planification stratégique régionale (PSR) du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2015-2020, un des enjeux identifiés est la mise en valeur des paysages agricoles et de leurs artisans.

Pour répondre à cette demande, le comité PSR a eu l'idée de mettre en place un concours de photos pour mettre en valeur la région de Lanaudière par ses paysages et sa grande diversité humaine et agricole.

Tout au long de l'année 2017, la Fédération régionale recevra les photos des participants qui souhaitent faire connaître leur talent.



## 4.1 COMMERCE INTERNATIONAL ET CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

Suite à une première démonstration à Ottawa, le 21 avril 2016, la Fédération a collaboré avec Les Producteurs de lait de Lanaudière (PLL) le 2 juin dernier, à la tenue d'une importante mobilisation qui a réuni 2 500 producteurs de lait de l'ensemble des régions devant le parlement canadien à Ottawa et qui avait comme objectif de faire pression sur le gouvernement fédéral pour régler le dossier des importations de lait diafiltré.



*Manifestation à Ottawa, le 2 juin 2016*

En l'absence de volonté gouvernementale de régler définitivement le litige, pour pallier à la situation, une entente avec les transformateurs est intervenue pour favoriser l'utilisation domestique des solides non gras du lait.

Encore aujourd'hui, les producteurs sont dans l'attente que le gouvernement prenne les moyens nécessaires pour mettre fin au laxisme du contrôle des importations aux frontières, situation qui ne peut que menacer la pérennité de la gestion de l'offre dans le secteur laitier. Il est à noter qu'une situation similaire existe dans le secteur de la volaille avec les importations de poules de réforme et les solutions tardent également à venir.

Par ailleurs, en lien avec la nomination récente de Donald Trump à la présidence des États-Unis, situation qui a eu pour effet de créer une incertitude à l'égard de l'avenir des différentes ententes sur le commerce international, et ce, tout particulièrement sur les intentions du nouveau gouvernement de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) risquant ainsi de poser une menace sérieuse à notre modèle agricole alors que l'industrie laitière américaine a déjà demandé d'inclure la gestion de l'offre dans la future négociation. Des représentations sont en cours, par l'entremise de l'UPA et de GO5, auprès des autorités gouvernementales afin que ne puissent être remises en cause les spécificités de l'agriculture québécoise et canadienne.

## 4.2 TAXATION FONCIÈRE AGRICOLE : VICTOIRE, MAIS RIEN N'EST RÉGLÉ

Au printemps 2016, lors du dépôt du budget Leita, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de revoir complètement l'application du programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Imposée sans consultation préalable et élaborée sans vision à long terme, la réforme allait occasionner, aux dires de l'Union, une augmentation au coût des taxes de l'ordre de 30 à 40 % pour plus de 80 % des entreprises, chiffres confirmés par le fiscaliste Luc Godbout, mandaté par le MAPAQ de procéder à l'évaluation de l'impact de la réforme proposée par le gouvernement.



Manifestation à Cowansville, le 11 novembre 2016



Devant la volonté du gouvernement d'aller de l'avant avec la révision du PCTFA, les instances syndicales se sont mobilisées par divers points de presse, la tenue de manifestations, le dépôt d'une requête judiciaire et la menace du retrait de l'accès aux terres pour les véhicules hors route (VHR).

Le 3 février dernier, M. Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, nouvellement en fonction en remplacement de M. Pierre Paradis, a annoncé l'abandon de la réforme administrative du PCTFA.

L'UPA, bien que satisfaite de cette annonce, a toutefois déploré que le gouvernement n'ait pas donné suite à sa demande de mettre en place une table de travail, composée de représentants de l'Union, de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et des ministères concernés, pour trouver des solutions durables pour mettre fin une fois pour toutes au déséquilibre actuel de la fiscalité agricole occasionné notamment par la hausse substantielle de la valeur des terres (800 % en 20 ans) et du mode d'évaluation utilisé par les municipalités.

Suite à l'annonce de l'abandon de la réforme du PCTFA, étant donné que les comptes de taxes avaient déjà été acheminés aux entreprises agricoles sur la base du taux de crédit de taxation foncière (78 %) établi dans le cadre de la réforme, un ajustement du crédit s'effectuera graduellement en cours d'année et si l'ajustement est inférieur à 100 \$, il sera effectué sur le crédit de l'an prochain. Il est à noter que les entreprises agricoles, qui verront leur crédit de taxes annulé en raison qu'elles ne respectent pas toutes les conditions d'admissibilité prévues au PCTFA, pourront néanmoins bénéficier d'un programme, sur une base transitoire, équivalent au crédit de taxes foncières auquel elles auraient eu droit si la réforme n'avait pas été annulée.

Finalement, la Fédération désire remercier l'ensemble des producteurs agricoles, la FQM et les associations de VHR pour leur solidarité et leur appui qui auront permis un dénouement positif à ce dossier.

## 4.3 STRATÉGIE AGROALIMENTAIRE

Suite au plaidoyer de l'Union, en collaboration avec le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ), auprès des autorités gouvernementales, et démonstrations faites que les secteurs agricole et agroalimentaire sont des secteurs clés de l'activité économique québécoise qui génèrent d'importantes retombées (200 000 emplois et 19 milliards de dollars de PIB) et représentent une source de croissance potentielle de plus de 30 % d'ici 2025, l'État a semblé entendre le message et a adopté des programmes pour venir en appui aux producteurs.

Avec le dernier budget Leita, le gouvernement du Québec a en effet fait un pas dans la bonne direction en annonçant dans le Plan économique du Québec, un appui de 159,2 millions de dollars sur cinq ans aux secteurs agricole et agroalimentaire, dont 95 millions pour appuyer les investissements dans le secteur agricole et 43 millions en appui à l'agriculture novatrice et la transformation alimentaire. Les détails sur les modalités de ces appuis financiers seront annoncés ultérieurement par le MAPAQ.

L'Union demeure toujours dans l'attente que lors du Sommet sur l'alimentation qui se tiendra au cours de l'automne prochain, le gouvernement complète les annonces effectuées. Soulignons que le Sommet aura été précédé de trois rencontres thématiques visant à permettre à chacun des maillons de la filière bioalimentaire d'exprimer ses attentes (consommateurs – octobre 2016, industries alimentaires – février 2017, producteurs agricoles – mai 2017).

## 4.4 ABATTAGE DE PROXIMITÉ

Face à la problématique de l'abattage régional pour assurer l'approvisionnement des marchés de proximité, différents producteurs, tous secteurs confondus, ont fait part de la situation à la Fédération et, en collaboration avec le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), un sondage a été réalisé auprès des différents groupes de producteurs concernés pour documenter la problématique et vérifier les attentes du milieu.

Bien qu'il n'y ait pas de solution unique pour répondre aux besoins exprimés pour les différentes espèces d'animaux, la recherche de solution a principalement porté sur les secteurs bovins, veaux et agneaux.

À cet effet, une « run » hebdomadaire de transport pour abattage à forfait a été offerte avec la collaboration du transporteur Patrick Therrien pour livraison d'animaux vivants à destination de l'abattoir Louis Lafrance & fils de Shawinigan, avec retour de carcasses par le service de transport de l'abattoir au lieu de découpe du producteur, propriétaire des animaux.

Pour le secteur porcin, les éleveurs de porcs impliqués dans la découpe et la commercialisation de la viande n'ont pas exprimé d'attentes particulières en raison des services dont ils bénéficient en région ou à proximité.

Pour ce qui est du secteur de la volaille et des petits gibiers, la problématique demeure criante et la Fédération, en collaboration avec le CDLB, se penchera au cours des prochains mois sur la problématique pour identifier des pistes de solution qui répondront aux besoins des éleveurs concernés.

## 4.5 CHOIX ASRA/AGRI : UN VRAI CHOIX?

Face à l'orientation gouvernementale, invitant les offices de producteurs des productions sous ASRA à tenir une consultation pour permettre aux producteurs de se prononcer sur le choix entre l'ASRA et programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus et, à défaut d'effectuer une telle consultation, que le programme d'ASRA soit maintenu comme outil de sécurité du revenu, les producteurs de grains (maïs/soya), pommes de terre et pommes ont décidé d'effectuer ladite consultation et les résultats ont donné que les producteurs de grains et de pommes de terre ont opté de migrer vers les programmes Agri.

Devant l'offre faite aux producteurs, les instances syndicales ont toujours soutenu qu'il n'y avait pas lieu pour les producteurs de faire un choix entre l'ASRA et Agri-Québec, considérant que ces deux programmes étaient complémentaires, l'un pour des interventions en matière de sécurité du revenu et l'autre pour soutenir des investissements à la ferme.

Les résultats de la consultation sont une démonstration sans équivoque que le programme d'ASRA, avec l'ajustement à la baisse du revenu stabilisé attribuable à l'arrimage, n'offrait plus à court terme une protection adéquate. C'est pourquoi les producteurs ont privilégié la solution alternative d'avoir accès aux Agri.

Malgré cette situation et pour assurer que les producteurs puissent bénéficier de véritables programmes de sécurité du revenu, les instances syndicales sont dans l'attente de La Financière agricole du Québec (FADQ) que des bonifications de programmes soient offertes, et ce, tant dans un horizon à court qu'à moyen terme.

En conséquence du choix effectué par les producteurs de grains et de pommes de terre, en plus de récupérer les montants d'Agri-Québec qui furent suspendus pour les années 2014 et 2015, des négociations ont actuellement cours entre la FADQ, l'UPA et les offices de producteurs concernés pour recouvrer les surplus des fonds ASRA (57 millions de dollars pour les grains et 1,2 million de dollars pour les pommes de terre).

## 4.6 CADRE STRATÉGIQUE AGRICOLE (CSA)

Dans le cadre de la consultation mise en branle par le gouvernement fédéral sur le renouvellement du CSA dont la mise en application est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2018, la Fédération a effectué des représentations auprès des autorités concernées afin d'assurer que l'enveloppe budgétaire accordée par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour venir en appui au secteur agricole et agroalimentaire canadien soit bonifiée et suffisante pour répondre aux besoins des producteurs du Québec, et ce, tant pour les volets gestion des risques, que le soutien à la recherche et l'innovation, la gestion de l'offre et l'ouverture des marchés.

Pour ce qui est du programme Agri-Stabilité du volet Gestion des risques, la Fédération a demandé le rétablissement du soutien tel qu'il existait dans la version antérieure du CSA afin que soit augmentée la couverture de la marge de référence de 70 à 85 % et soit aboli le plafonnement de la couverture liée aux dépenses admissibles.

## 4.7 RENCONTRE DIRECTEUR RÉGIONAL DU MAPAQ

Profitant de la nomination de M. Jacques Beaupré à titre de nouveau directeur régional du MAPAQ, les administrateurs de la Fédération l'ont rencontré le 25 novembre 2016. À cette occasion, les principaux enjeux et préoccupations du secteur agricole ont été abordés

## 4.8 ACCAPAREMENT DES TERRES

Au projet de loi 599 visant à contrer l'accaparement des terres agricoles déposé par le Parti québécois et visant à s'assurer de l'aval de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), pour toute acquisition de terres, si le total des superficies possédées par l'acquéreur excède 100 hectares, projet accueilli favorablement par l'UPA, les dirigeants de la FUPAL ont fait part à la Confédération de leurs inquiétudes face aux objectifs visés et que cela allait beaucoup plus loin que la position initiale de l'Union déposée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) au printemps 2015 en proposant pendant trois ans une limite d'achat à 100 ha.

Rappelons que suite à la commission parlementaire susmentionnée, en raison des opinions divergentes sur le phénomène de l'accaparement des terres et pour permettre de mieux documenter la question, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un registre foncier sur les transactions de terres et que le rapport sur la propriété des terres soit déposé à l'Assemblée nationale au plus tard en octobre 2016; le rapport n'a toujours pas été déposé.

## 4.9 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre de la consultation publique sur la sécurité routière mise en branle par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), tenue en février dernier, la Fédération a profité de l'occasion pour sensibiliser les autorités gouvernementales que la sécurité routière en milieu agricole passe non seulement par une approche réglementaire qui vise à encadrer la circulation des véhicules de ferme, mais également par une approche proactive visant à sensibiliser le grand public de la présence de ces véhicules sur la route.

Les moyens proposés par la FUPAL pour assurer un meilleur partage de la route sont :

- Installation d'une signalisation routière appropriée indiquant la présence potentielle de véhicules de ferme dans les secteurs où les activités agricoles sont intensives.
- Adoption d'une campagne publicitaire destinée aux usagers de la route les invitant à la prudence et la courtoisie lorsqu'ils circulent en campagne.

Par ailleurs, aux commentaires émis à la Fédération par le Centre de services régional du ministère des Transports du Québec (MTQ) indiquant qu'en période de travaux aux champs, la circulation des véhicules agricoles sur la voie publique laisse à l'occasion des traces de boue qui peuvent rendre la chaussée glissante et, par conséquent, provoquer des accidents, et ce, sans oublier que dans cette situation le producteur fautif est sujet à d'importantes amendes; nous invitons donc les producteurs suite à leur passage sur la route à ne pas laisser de traces.

## 4.10 CONTRACTUALISATION

Depuis une vingtaine d'années, la contractualisation, communément appelée intégration, s'observe dans plusieurs secteurs agricoles. Préoccupée par la progression de ce modèle d'affaires, l'Union a élaboré un guide pour aider les producteurs agricoles à faire des choix éclairés lors des négociations de leur contrat et à bien comprendre les enjeux. Ce document de référence qui comprend une mine d'information touchant les aspects de la main-d'œuvre, la livraison du produit, les modalités de paiement, les assurances, les règlements de différends... est disponible au bureau de la Fédération.

## 4.11 COLLOQUE GCAL – LA GESTION : OUTIL DE RÊVE

C'est sous le thème « La gestion : outil de rêve » que s'est tenue le 12 janvier dernier la 24<sup>e</sup> édition du colloque du Groupe conseil agricole Lanaudière, organisé en collaboration avec la Fédération et différents partenaires provenant tant du secteur gouvernemental que des institutions financières.

Lors de cette édition, qui a réuni 200 producteurs et intervenants, encore une fois, il a été mis de l'avant des conférenciers qui ont démontré l'importance d'une saine gestion pour assurer la pérennité des exploitations agricoles d'aujourd'hui.

De plus, encore cette année, il a été profité du colloque pour remettre le prix Pierrette Rivest visant à souligner l'apport d'individus au développement des services-conseils. Le prix a été remis conjointement à M. Claude Laflamme et Mme Diane Redmond de la FUPAL.



M. Claude Laflamme et Mme Diane Redmond

## 4.12 BREF PORTRAIT AGRICOLE – RÉGION LANAUDIÈRE

### Principales productions selon le nombre d'entreprises

ÉLEVAGE / CULTURE	NOMBRE D'ENTREPRISES
1. Grains	786
2. Légumes	224
3. Lait	194
4. Volailles	164
5. Bovins de boucherie	150
6. Porcs	112
<b>Total</b>	<b>1 579</b>

Source : UPA, 2017

### Principales productions selon les recettes du marché

ÉLEVAGE / CULTURE	RECETTES DU MARCHÉ	% DES REVENUS
1. Volailles	156 476 000 \$	26,08 %
2. Grains	95 555 000 \$	15,93 %
3. Légumes	80 773 000 \$	13,46 %
4. Porcs d'engraissement	69 683 000 \$	11,61 %
5. Lait	69 611 000 \$	11,60 %
6. Autres productions	127 902 000 \$	21,32 %
	600 000 000 \$	100 %

Source : Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec, MAPAQ, 2015

# 5

## EMPLOI AGRICOLE ET PRÉVENTION

### 5.1 EMPLOI AGRICOLE

Le Centre d'emploi agricole (CEA) intervient au niveau du recrutement de la main-d'œuvre locale et aussi de la main-d'œuvre étrangère.

	2016	2015	2014	2013	2012
<b>1 TRAVAILLEURS JOURNALIERS, SAISONNIERS ET PERMANENTS</b>	1 673	1 625	1 433	1 362	1 158
<b>2 TRAVAILLEURS DE MONTRÉAL VIA AGRIOJOB</b>					
2.1 Coût des autobus	14 468 \$	13 148 \$	13 070 \$	9 016 \$	5 720 \$
2.2 Entreprises	10	14	10	3	1
2.3 Jours-personnes transportées	1 455	1 979	1 694	1 594	1 151
2.4 Coût par personne transportée	9,94 \$	6,64 \$	7,71 \$	5,66 \$	4,97 \$
<b>3 TRAVAILLEURS ÉTRANGERS MEXIQUE, JAMAÏQUE ET GUATEMALA</b>					
3.1 Entreprises	118	126	125	120	118
3.2 Travailleurs	1 318	1 201	1 261*	1 175*	1 088*
<b>4 TOTAL DES POSTES COMBLÉS</b>	<b>2 991</b>	<b>2 826</b>	<b>2 694</b>	<b>2 537</b>	<b>2 246</b>

#### Dans votre Centre d'emploi :

Pour l'année 2016, nous avons constaté une augmentation de la clientèle soit 25 nouvelles entreprises faisant appel à nous pour divers conseils et outils en GRH et pour combler des besoins en matière de ressources humaines (recrutement local de travailleurs journaliers, saisonniers et permanents). Nous avons réalisé plus de 60 entrevues afin de combler les besoins de nos clients en matière de recrutement.

Il y a également de nouveaux clients utilisateurs du service Agrijob en 2016, ce qui nous indique que ce service répond à notre clientèle pour certains besoins afin de combler des postes sur une base occasionnelle. Les employeurs ont eu accès à un bassin diversifié de travailleurs agricoles. Ce service a pour fonction de recruter des travailleurs de la région de Montréal dans le but de combler des emplois journaliers et saisonniers selon nos besoins dans Lanaudière et aussi dans les Laurentides et en Montérégie. Ces travailleurs ont été transportés dans notre région à l'aide du programme de déplacement des travailleurs agricoles (MAPAQ). C'est plus de 200 candidats qui sont venus travailler chez nos producteurs pour la saison 2016.

En vue de poursuivre le développement de nos outils RH et de faire évoluer notre offre de services, nous avons tenu six séances de travail (conférences téléphoniques et rencontres) avec AGRICarières et les responsables des CEA de chacune des régions.

Nous avons fait la promotion de notre offre de services en GRH après des entreprises agricoles par la transmission de publicités, infolettres et rencontres. Le CEA fait partie des dispensateurs de service en gestion des ressources humaines au Réseau Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière (Programme d'aides financières pour les diagnostics RH et la mise en place d'outils RH).

## 5.2 TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Nous poursuivons notre offre de service auprès des employeurs agricoles afin de les appuyer dans le traitement des demandes de travailleurs étrangers temporaires. Notre clientèle a accès à une équipe compétente chapeautée par M. Denis Roy, consultant réglementé en immigration canadienne.

Il y a eu une mise à jour du site internet ([www.ptet.upa.qc.ca](http://www.ptet.upa.qc.ca)) donnant un accès rapide à l'information sur les programmes de travailleurs étrangers et à notre politique d'engagement envers la clientèle.

Le CEA a rencontré 118 employeurs pour l'année 2016 afin de pourvoir 1 318 postes dans notre région.

## 5.3 TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DES FAMILLES AGRICOLES DE LANAUDIÈRE

La Fédération siège toujours à la Table depuis maintenant neuf ans. L'objectif de ce comité est de mieux faire connaître la réalité agricole aux intervenants locaux et régionaux de la santé.

Pour atteindre cet objectif, la Table de concertation régionale se réunit deux fois par année pour décider des actions spécifiques à entreprendre afin de conscientiser autant les intervenants que les producteurs agricoles.

Les actions effectuées en 2016 :

- Première édition d'un forum multirégion et provincial sur la santé psychologique en agriculture. Ce dernier a eu lieu le 27 avril 2016, toutes les régions y étaient présentes en personne à Drummondville ou par visioconférence. Plusieurs partenaires tels que le réseau de la santé ou les Centres de prévention du suicide étaient aussi présents;
- Création d'une page Web présentant la Table et une version électronique du bottin des ressources : <https://tspfal.wordpress.com/>
- Route agricole : Jusqu'à tout récemment, l'activité se faisait en collaboration avec le livreur de moulée de la Coop Profid'Or. Dû à un manque de disponibilités, il n'était plus possible de le faire avec lui. Puisqu'il était important de poursuivre cette activité, le Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPSL), en collaboration avec la FUPAL, a entrepris de se rendre directement sur les fermes pour aller à la rencontre des producteurs agricoles. Une intervenante et un producteur agricole bénévole au CPSL se sont rendus à quelques reprises sur certaines fermes afin de discuter avec les producteurs présents. L'accueil a été très favorable et les gens étaient contents de les recevoir sur leur ferme.

Pour la prochaine année, la Table prévoit :

- Poursuivre la route agricole;
- Alimenter la page Web en texte et informations diverses reliées à la santé psychologique en agriculture;
- Participer à la rencontre provinciale du 10 mai 2017 qui fait suite au forum d'avril 2016;
- Poursuivre la diffusion de la publicité pour la prévention du suicide;
- Envoyer le bottin des ressources mis à jour aux producteurs agricoles de Lanaudière.

En continu, la Table met en place des outils promotionnels ou des moyens de se faire connaître.

## 5.4 PRÉVENTION ET CNESST

Le thème 2016 portait sur les dangers des silos à grains. En février 2016, lors de son assemblée générale annuelle, le Syndicat UPA du Nord a organisé une présentation sur le thème annuel. C'est Mme Annie-Claude Moreau, répondante de la santé et sécurité au travail à la FUPAL, qui a agi à titre de conférencière. Ce fut une conférence bien appréciée des producteurs.

### 5.4.1 ATELIERS DE PRÉVENTION : DANGERS LIÉS AUX SILOS À GRAINS

Le 16 septembre 2016, à la Ferme J.C. Lafortune de St-Roch-de-l'Achigan, le Syndicat UPA Achigan-Montcalm, en collaboration avec le Centre d'emploi agricole, organisait un atelier de prévention de 6 heures ouvert à tous les producteurs de la région.

Les 30 participants ont pu en apprendre plus sur le thème 2016 de prévention à l'UPA avec plusieurs conférenciers :

- **Bonnes pratiques pour la conservation des grains**, avec M. Jacques Dion, directeur production de semences chez Semican.
- **Risques pour la santé**, avec Mme Diane Desroches, infirmière clinicienne en santé publique au CISSS.
- **Prévention des accidents**, avec M. Michel Labbé, inspecteur à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).
- **Services du Centre d'Emploi agricole de la FUPAL et de la Mutuelle de prévention de l'UPA**, avec M. Jean-François Aumont, agent syndical FUPAL.

Les participants ont apprécié les explications très concrètes des conférenciers lors de la visite du centre de grains de la ferme.

Divers points d'actualités ont également été traités avec les invités présents à la journée : M. Jacques Beaupré, nouveau directeur régional MAPAQ Montréal-Laval-Lanaudière, M. Michel Désy, vice-président de la FUPAL et Mme Danielle Allard, préfète de la MRC Montcalm.

Pendant l'année, les étudiant(e)s du programme Gestion et technologies d'entreprise agricole du Cégep de Joliette ont aussi été sensibilisés aux dangers des silos à grains par une présentation donnée, une fois de plus, par nos collaborateurs, Mme Diane Desroches et M. Michel Labbé.



# 6

## RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 6.1 LE CENTRE MULTISERVICE AGRICOLE, FORESTIER ET BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE OCCUPÉ À 95 %

L'édifice de la Fédération, érigé en 1963 et agrandi en 2001, puis en 2012, héberge et/ou offre des services à une trentaine de syndicats et organismes du domaine agricole.

Le regroupement de services en un même lieu crée une formidable synergie entre les employés et les membres et/ou élus de chaque organisation, laquelle profite ultimement à l'ensemble de l'agriculture et des producteurs agricoles de Lanaudière.

En décembre 2016, nous avons accueilli les équipes des clubs agroenvironnementaux du Soleil levant et Route 341, lesquels occupent cinq locaux de l'édifice, maintenant occupé à 95 %.



La politique de gratuité des salles de la FUPAL semble toujours appréciée et offre une belle visibilité à la FUPAL auprès des producteurs et partenaires du milieu. Plusieurs commentaires élogieux nous sont communiqués quant aux commodités, au confort et à l'ambiance chaleureuse de la salle Boisée.

Salle	Réservations			Participants (estimation)		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Boisée	166	161	176	2 044	1 999	2 195
Champêtre	159	172	153	1 296	1 495	1 255
La Plaine	11	14	2	110	145	25
Autres (bureaux vacants)	10	6	10	68	16	26
<b>Total</b>	<b>346</b>	<b>353</b>	<b>341</b>	<b>3 518</b>	<b>3 655</b>	<b>3 501</b>

## 6.2 CHANGEMENT DE SERVICE DE CONCIERGERIE POUR L'ÉDIFICE

Une nouvelle entreprise de conciergerie, « Maintenance régionale », est entrée en fonction à la mi-avril 2017, suite à l'annonce du départ à la retraite de M. Daniel Pagé, le 21 avril 2017.

Pendant 30 ans, de janvier 1987 à avril 2017, et notamment au cours des travaux d'agrandissement de 2001 et 2012, la Fédération a bénéficié des services de l'équipe de Daniel Pagé. Le personnel et les visiteurs de l'édifice ont profité de son travail attentionné et assidu.



Un grand et reconnaissant merci à Lise Dalpé, Daniel Pagé et Micheline Lemay !

## 6.3 NOUVEAUTÉ ET CONTINUITÉ AU SEIN DE L'ÉQUIPE D'EMPLOYÉS

Profitant d'un contexte de relative stabilité, l'année 2017 s'annonce sous le signe de la nouveauté dans la continuité, concrétisées par :

- Le départ à la retraite, le 5 mai 2017, de **M. Gilbert Nicole**, embauché le 17 septembre 1979 et directeur régional depuis le 20 août 1980.
- La nomination de **Mme Andréanne Aumont** comme directrice régionale de la Fédération à compter du 8 mai 2017. Cette dernière a été embauchée le 22 septembre 2003 et dirige le Service d'Aménagement et d'Environnement depuis 2005.
- La nomination de **M. Charles Bergeron** à la direction du Service d'Aménagement et d'Environnement à compter du 8 mai 2017. Monsieur Bergeron est à l'emploi de la FUPAL depuis le 31 octobre 2005 comme coordonnateur en agroenvironnement. Précisons que le poste de coordonnateur demeurera vacant tant que la Fédération ne bénéficiera pas de nouvelles sources de financement pour appuyer ses actions dans le domaine de l'agroenvironnement.



# EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION



## Les employés en fonction au 20 mars 2017

*(années complétées en cours d'année 2017)*

*DE GAUCHE À DROITE*

- Diane Redmond**, secrétaire administrative (34 ans)  
**Annie-Claude Moreau**, secrétaire administrative (6 ans)  
**Réjeanne Labine**, secrétaire de service et commis- comptable (33 ans)  
**Charles Bergeron**, coordonnateur en agroenvironnement (12 ans)  
**Claude Laflamme**, directeur du Service de Politiques agricoles et de Commercialisation et directeur régional adjoint (31 ans)  
**Nathalie Michaud**, agente de mise en marché et de main d'œuvre (26 ans)  
**Jean-François Aumont**, agent aux Communications et à la Vie syndicale (4 ans)  
**Gilbert Nicole**, directeur régional et secrétaire (37 ans et 8 mois)  
**Dominique Ste-Marie**, directrice du Service des Communications et de la Vie syndicale (10 ans)  
**Stéphanie Dionne**, directrice du Centre d'emploi agricole (5 ans)  
**Andréanne Aumont**, directrice du Service d'Aménagement et d'Environnement (14 ans)  
**Joanne Harvey**, secrétaire administrative (11 ans)  
**Jeanne Arsenault**, technicienne comptable (4 ans)



## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (réunis le 31 mars 2017)



---

### DEBOUT, DE GAUCHE À DROITE

Claude Laflamme (directeur régional adjoint), Dominique Duval (rep. Maraîchers), Michel Forget (1<sup>er</sup> v.-p. Grains), Marie-Ève Rivest (prés. Agricultrices), Michel Fafard (1<sup>er</sup> v.-p. Bovins), Joanie Lachapelle-Trépanier (1<sup>re</sup> v.-p. Relève), Gilbert Perreault (prés. Lait), François Simard (1<sup>er</sup> v.-p. Oeufs), Jonathan Lessard (v.-p. Apiculteurs), Stéphane Boucher (prés. Agneaux et moutons), Gyslain Loyer (prés. Œufs d'incubation), Gilbert Nicole (directeur régional et secrétaire).

---

### ASSIS, DE GAUCHE À DROITE

Réjean Allard (prés. UPA Achigan-Montcalm), Vital Deschênes (prés. UPA Nord), Stéphane Sansfaçon (2<sup>e</sup> v.-p. Fédération et prés. UPA L'Assomption-Les Moulins), Marcel Papin (prés. Fédération), Michel Désy (1<sup>er</sup> v.-p. Fédération et prés. UPA Autray), Claude Renaud (prés. UPA Kildare Lanaudière).

---

### ABSENTS DE LA PHOTO

Francis Desrochers (rep. Pommes de terre), André Saulnier (rep. Bois), Pascal Forest (prés. Fruits et légumes), Caroline Lépicier (2<sup>e</sup> v.-p. Volailles), Serge Ménard (prés. Porcs), Guy Breault (prés. Acéricoles).



**Merci Gilbert  
et  
bonne retraite!**



Dépôt légal -  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - 2017  
ISSN 1488-6065  
Bibliothèque nationale du Québec